

**Point 15** : Exploitation du réseau de transports publics urbains de personnes et coordination des services de mobilités de Nantes Métropole - Choix du délégataire et convention de concession de service public – Approbation

**Intervention : Éric COUVEZ (Saint Herblain)**

Madame la présidente, chers collègues,

Il me semble important aujourd'hui de saluer la délibération qui nous est présentée. Le choix du délégataire, la SEMITAN, pour notre service de transports publics ne surprendra certes personne. Mais il s'agit du choix d'un service public fort, qui, à travers une société d'économie mixte, répond aux besoins de mobilité de nos concitoyennes et concitoyens depuis plus de 45 ans.

Cette nouvelle délégation de service public représente 1,5 milliard d'euros sur les six prochaines années. Elle permettra non seulement de poursuivre l'exploitation des transports en commun, mais aussi de leur insuffler un nouvel élan, en concrétisant le développement de nouvelles lignes. Le contrat prévoit une hausse de la fréquentation de 12 %, pour atteindre 180 millions de voyages par an.

L'augmentation de la fréquence accompagnera l'évolution de l'offre proposée aux usagers actuels et futurs du réseau Naolib. L'offre kilométrique augmentera ainsi de 9 %, notamment grâce à l'extension du réseau tramway avec la réalisation des lignes 6 et 7. Ces nouvelles lignes sont très attendues, tant par les automobilistes — qui subissent les désagréments des travaux en cours — que par ceux déjà prêts à les emprunter pour leurs trajets professionnels ou de loisirs. Et ils sont nombreux.

Parmi les autres projets structurants, citons la ligne 8 de Busway électrique jusqu'à Thouaré, sans rupture de charge, le prolongement des lignes C3 et C20, ou encore la création d'une ligne express vers Orvault. Ces projets ajouteront près de 500 000 km par an au réseau, renforçant son attractivité, tout comme l'amélioration de la vitesse commerciale des lignes régulières.

Au-delà des grands chantiers nécessaires au maillage attendus par les usagers, la nouvelle DSP prévoit également des avancées en matière de sécurité pour les passagers et le personnel. Cela inclut la création de postes supplémentaires de contrôle et de prévention, la fusion des équipes d'intervention et de prévention, ainsi que l'intégration de nouveaux outils d'alerte et de surveillance embarquée à bord des véhicules. Ces dispositifs sont essentiels pour instaurer un climat de confiance auprès des usagers.

Pour encourager l'usage des transports en commun, il faut séduire et simplifier leur utilisation, qu'elle soit quotidienne ou ponctuelle. Cela passe par un support unique pour tous les services, des offres combinées entre les transports nantais et régionaux, et une intermodalité renforcée — que l'on soit automobiliste ou cycliste — depuis son domicile jusqu'à l'autre bout de la métropole, en passant par un parking relais. Une information centralisée et unifiée pour l'achat de titres de transport, quel que soit le mode de mobilité choisi, c'est le sens donné à cette délégation à travers le renforcement de l'offre Naolib.

Enfin, un dernier point positif dans l'offre qui nous est proposée : la prise en compte de la dimension humaine, chère aux communistes. La TAN s'engage à promouvoir l'insertion professionnelle, notamment pour les personnes en situation de handicap, et propose un plan d'action RSE structuré. Dans le sillage de la crise du COVID, un plan visant à fidéliser les salariés réguliers et favoriser les recrutements sera également mis en œuvre. Il serait souhaitable que les employeurs des 25 % de lignes affrétées prennent les mêmes engagements.

Le groupe des communistes et républicains votera cette délibération, qui permettra de renforcer un service public essentiel au quotidien de toutes et tous et contribuera par son développement et son usage à l'amélioration de la qualité de l'air et du climat.

Je vous remercie de votre attention.